



APPEL A CANDIDATURES

Chef(fe) de projet : Cellule d'Ingénierie des Communes de l'Intérieur (CICI)

Créé le 27 février 2007, le Parc amazonien de Guyane (PAG) est le plus vaste parc national de l'Union européenne. Outre ses missions classiques de protection des patrimoines naturels et culturels, il se voit confier une mission spécifique de contribution au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt.

La Cellule d'Ingénierie des Communes de l'Intérieur (CICI), hébergée au PAG depuis 2021, apporte un appui en ingénierie de projet aux quatre communes de la zone d'adhésion du Parc : Maripa-Soula, Papaïchton, Saül et Camopi. Elle fonctionne en étroite collaboration avec la Plateforme d'Appui aux Collectivités Territoriales de la Préfecture de Guyane (PACT).

Le bilan 2021–2024 a mis en évidence le caractère essentiel de ce dispositif : communes, partenaires institutionnels et EPCI expriment une volonté unanime de le maintenir et de le renforcer. C'est dans ce contexte qu'un financement de transition est désormais mobilisé pour assurer la continuité du poste dans l'attente d'un financement pluriannuel.

Intitulé du poste	Chef(fe) de projet — (CICI)	Référence	Pag_FP_2026_001
Services	Service Développement Durable	RIFSEEP	
Délégation Territoriale	Siège	Catégorie	catégorie A
Résidence administrative	REMIRE-MONTJOLY	Poste ouvert à	☒ Titulaire Choisissez un élément ☒ Contractuel de niveau équivalent ☒ Contractuel relevant du quasi-statut de l'environnement
Salaire contractuel	Selon la grille indiciaire du quasi statut de l'environnement	Statut du poste	Vacant Date de vacances :31/10/2025
Salaire fonctionnaire	Selon la grille indiciaire du corps et du grade	Type de contrat	CDD
Avantages	La majoration outre-mer	Temps plein	Oui
Domaine fonctionnel	Aménagement et Développement durable du territoire	Télétravail possible	Oui
Domaine RMFP	Chef de projet SDD	Durée du contrat	1 an
Prise de poste	Dès que possible	Permis B	Exigé

Management	Non	Niveau d'expérience	Confirmé
Date de publication	12/08/2026	Fin de publication	13/09/2026
Lien livret d'accueil	https://www.calameo.com/read/0011121626920e1a032f5		
Description du poste			
Le ou la Chef(fe) de projet interviendra, sous l'autorité du Chef de service Développement Durable (SDD) et en lien fonctionnel avec la PACT et les sous-préfectures. Il ou elle travaillera pour le compte des communes, en lien avec les autres services ou délégations territoriales du Parc amazonien de Guyane. La cellule d'ingénierie aux communes de l'intérieur dont le ou la chef(fe) de projet sera l'unique agent joue un rôle transversal et polyvalent : conduite d'opération, médiation institutionnelle, conseil technique, présence terrain. L'appui est adapté aux besoins du moment des communes. Les projets accompagnés (présélectionnés avec la PACT) relèvent principalement des domaines suivants : • Bâtiments et infrastructures de proximité (équipements publics, salles polyvalentes, maison France Services, débarcadères, etc.) ; • Aménagement urbain et espace public ; • Patrimoine bâti (monuments historiques, églises classées...) ; • Services de base tels qu'eau potable et assainissement ; • Tout autre projet pour lequel aucun appui compétent n'est disponible.			
Activités principales			
1. Conduite d'opération globale (mission principale) Cette activité consiste à prendre en charge l'intégralité du cycle de vie des projets en appui aux Communes : - Définition du besoin, faisabilité, programmation technique ; - Recherche de financements : identification des dispositifs, rédaction des dossiers de subvention, suivi auprès des financeurs ; - Passation des marchés publics : rédaction des pièces de marché, publication, analyse des offres, négociation ; - Suivi de l'exécution des travaux et des prestations intellectuelles ; - Clôture technique, administrative et financière des opérations (remontées de dépenses, CAECO, bilans).			
2. Appui administratif Cette activité, composante essentielle du poste, en lien étroit avec les agents municipaux, se décline comme suit : - Préparation des délibérations et des actes administratifs liés aux projets ; - Conseil ponctuel sur des projets hors portefeuille CICI ; - Mise en relation avec les interlocuteurs compétents (PACT, EPCI, sous-préfectures, partenaires techniques) ; - Appui à la priorisation des projets et à la programmation pluriannuelle.			
3. Présence terrain et connaissance des territoires La présence régulière sur le terrain est au cœur du dispositif et représente une part significative du temps de travail compte-tenu du difficile accès aux communes de l'intérieur : - Déplacements réguliers sur les communes (4–5 jours par mission), visant à entretenir une connaissance fine et actualisée des contextes locaux ; - Intégration et programmation des contraintes logistiques (accessibilité fluviale, saisonnalité, ressources locales) dans la conception et le suivi des projets ;			

- Renforcement de la relation de confiance avec les équipes mairie par une présence régulière et une bonne réactivité.

4. Accompagnement à la montée en compétence des élus et agents municipaux

- Informer, conseiller et préparer, en maintenant systématiquement les communes dans leur rôle décisionnel ;
- Vulgariser les aspects techniques et administratifs complexes pour permettre aux élus et agents de s'approprier les projets ;
- Favoriser la montée en compétence des équipes mairie dans les domaines techniques et procéduraux.

5. Médiation et animation partenariale

- Assurer un rôle de relais et de médiation entre la commune et ses partenaires institutionnels et techniques (Préfecture, sous-préfectures, EPCI, financeurs et prestataires) ;
- Maintenir une posture de neutralité lorsque les avis peuvent diverger ;
- Contribuer aux instances de coordination (PACT, sous-préfectures, Plan Eau Dom, CCITF) et au partage de connaissance des réalités de terrain ;
- Assurer le rapportage régulier des avancements auprès de la PACT et du Parc amazonien de Guyane via le service Développement Durable

Savoirs et savoir-faire

- Formation supérieure de niveau BAC+5 de préférence (ingénierie, architecture, urbanisme, aménagement du territoire ou équivalent) ;
- Expérience significative en conduite d'opérations dans le secteur public (collectivité territoriale, établissement public ou bureau d'études au service du public ;
- Maîtrise du cycle complet des projets d'ingénierie publique : de la définition du besoin à la clôture financière ;
- Expérience avérée en marchés publics (rédaction de pièces, analyse d'offres, suivi de prestataires) — compétence centrale du poste ;
- Connaissance du territoire guyanais, de ses communes isolées et de son jeu d'acteurs institutionnels est un atout déterminant ;
- Ingénierie de projet : études de faisabilité, programmation, suivi de maîtrise d'œuvre ;
- Ingénierie financière : identification des financements, montage de dossiers de subvention, remontées de dépenses ;
- Connaissance des procédures administratives des collectivités (délibérations, compétences communales et intercommunales) ;
- Sens pratique orienté vers des solutions robustes, adaptées aux contraintes logistiques des territoires isolés.

Savoir être

- Autonomie, rigueur et capacité à gérer simultanément des projets de nature et d'avancement variés ;
- Excellentes qualités relationnelles : écoute, diplomatie, capacité à travailler dans un environnement institutionnel complexe et sensible ;
- Posture pédagogique : savoir expliquer, vulgariser, accompagner sans se substituer ;
- Capacité à maintenir une neutralité entre des acteurs aux intérêts parfois divergents ;
- Résilience et capacité à travailler en autonomie dans des environnements isolés ;
- Sensibilité aux enjeux des territoires isolés et des populations de l'intérieur ;
- Goût pour le travail de terrain et aptitude à gérer la charge liée aux déplacements fréquents en milieu tropical.

Contexte matériel

Un ordinateur portable ainsi qu'un téléphone seront fournis en dotation à l'agent recruté. Fréquentes missions de terrain.

Par ailleurs, et pour les nécessités de service, l'agent pourra utiliser (selon les conditions prévues par le Parc amazonien) des véhicules du Parc amazonien.

Informations complémentaires :

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit un entretien avec un jury (septembre 2026)

Date limite de candidature – 28/04/2026

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

Monsieur Romain LACOSTE
Directeur du Parc amazonien de Guyane
1 rue de la Canne à sucre
97354 REMIIRE MONTJOLY

A envoyer par courriel à :

Aude ROSELMARD-ALLEN – Responsable des ressources humaines
aude.allen@guyane-parcnational.fr
et à la cellule Recrutement
recrutement@guyane-parcnational.fr

Renseignements	Sandrine GARDET Directrice adjointe	Mail	sandrine.gardet@guyane-parcnational.fr
Autre personne à contacter	Julien CAMBOU Chef SDD	Mail	Julien.cambou@guyane-parcnational.fr
Dernière validation par	Romain LACOSTE	Date	12/08/2026